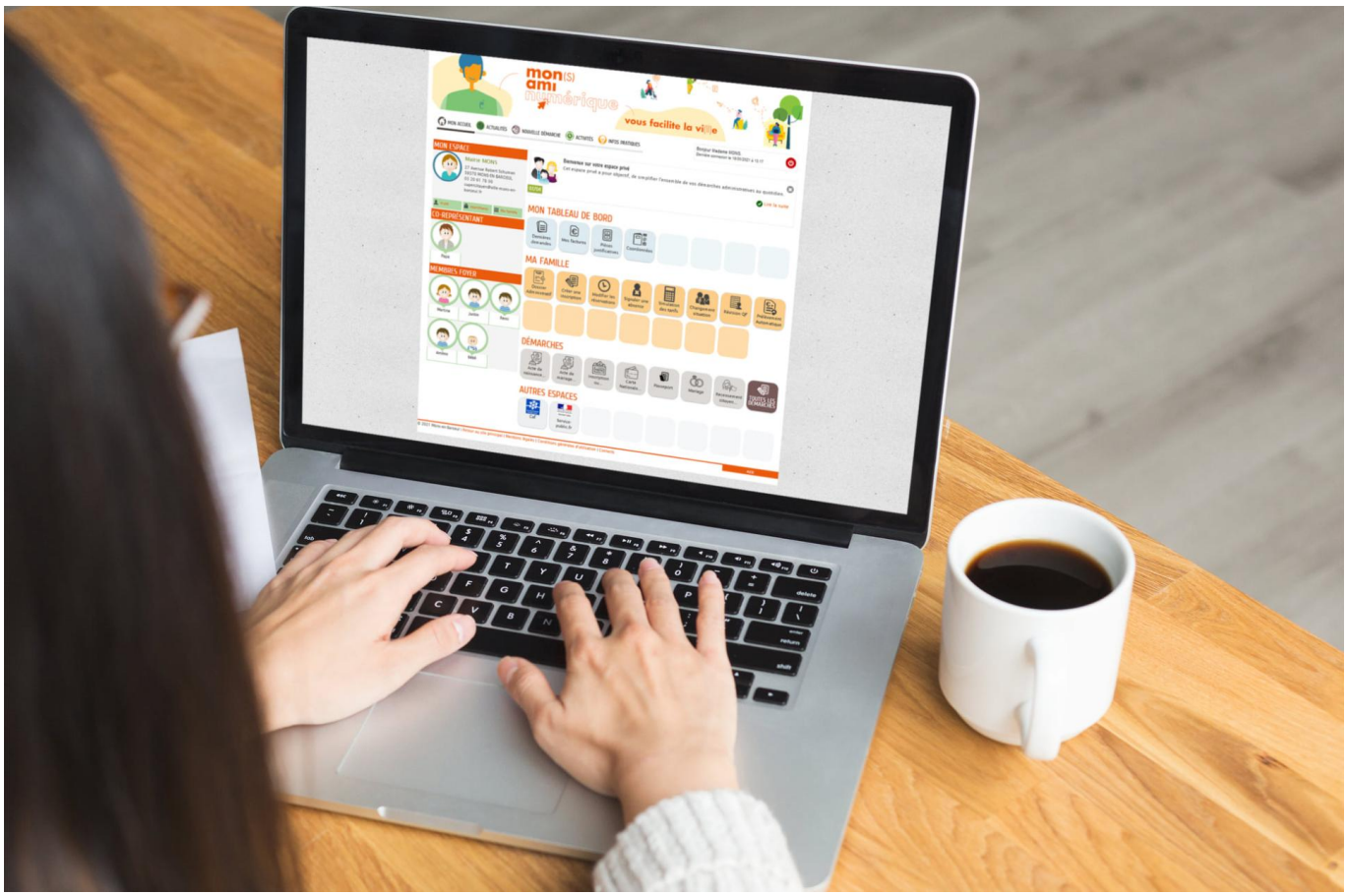




Mon(s) ami numérique : réservation & facturation

Mon(s) ami numérique, c'est la porte d'entrée pour les réservations aux activités péri & extrascolaires, aux accueils de loisirs et à la restauration scolaire. Voici un rappel des modalités de

réservation et de facturation :

Les modalités d'inscription et de facturation

L'inscription

· Sur Mon(s) ami numérique [1], les inscriptions aux activités comprennent deux étapes : l'inscription à l'activité puis la réservation des jours, semaines ou séances, dans un lieu à préciser.
· Attention, pour toute inscription à une activité, la mise à jour du dossier administratif est obligatoire et nécessaire.

> Découvrez le tutoriel vidéo : Mon(s) Ami Numérique - Tuto n°4 : mettre à jour mon dossier administratif [2]

La facturation

· L'ensemble des activités (à l'exception des centres de loisirs) sont regroupées au sein d'une facture unique. Si vous avez adhéré à la facture en ligne sur Mon(s) ami numérique, elle sera disponible dans l'onglet «mes factures».
· Les factures émises sur la plateforme en début de mois, doivent être réglées avant le 25 de chaque mois, soit via l'espace Mon(s) ami numérique, soit directement au guichet de l'Hôtel de Ville.
Exemple : les factures de septembre apparaitront début octobre sur la plateforme et devront être réglées avant le 25 octobre.
· Le règlement au guichet de l'Hôtel de Ville se fait en espèces, en chèque ou en carte bancaire.



Les modalités par activités

La restauration scolaire

L'inscription

· L'inscription se fait soit via l'espace Mon(s) ami numérique [1], soit directement au guichet de l'hôtel de ville.
· Sur Mon(s) ami numérique, l'inscription à la restauration scolaire comprend deux étapes : l'inscription à l'activité puis la réservation des jours de restauration. Une fois l'inscription créée, il vous faudra effectuer vos réservations sur Mon(s) ami numérique ou au guichet de l'Hôtel de Ville

La réservation & l'annulation

· Avec Mon(s) ami numérique, la réservation et l'annulation des repas doivent s'effectuer à l'avance, soit :
- le jeudi maximum pour le lundi et le mardi,
- le lundi maximum pour le jeudi et le vendredi.
· Au-delà, la réservation et l'annulation ne seront plus possibles. Toute demande de remboursement d'absence devra être dûment justifiée. Dans le cas contraire, la réservation sera facturée.

La facturation

· La facture sera émise au début du mois suivant dans le cadre de la facture unique.
· En raison de la nouveauté du dispositif et du dysfonctionnement technique survenu début septembre, les repas non réservés n'ont exceptionnellement pas été majorés en septembre et octobre.

Dès le 8 novembre, ils seront majorés de 50 %.

> Découvrez le tutoriel vidéo : Mon(s) Ami Numérique - Tuto n°5 : inscription à la restauration scolaire et réservation des repas [3]

Les activités péri et extrascolaires

Accueils de loisirs

L'inscription

· L'inscription se fait soit via l'espace Mon(s) ami numérique [1], soit directement au guichet de l'Hôtel de Ville, en deux étapes : l'inscription à l'activité puis la réservation des semaines en accueils de loisirs.

La réservation

· Au cours de la réservation, vous devez sélectionner les séances du même lieu, ainsi que le repas. Une réservation présentant deux lieux ou plus ne sera pas valide.
· Lorsque vous sélectionnez une séance, cela inscrit votre enfant sur toute une semaine.

La facturation

· Le montant à payer est calculé en fonction de votre quotient familial.
· Si vous n'allez pas au bout de votre démarche (paiement), l'accueil de votre enfant ne pourra pas être assuré.

> Découvrez le tutoriel vidéo : Mon(s) Ami Numérique - Tuto n°3 : inscription aux accueils de loisirs [4]



Accueils périscolaires (mercredis récréatifs, matin, soir)

L'inscription

· L'inscription se fait soit via l'espace Mon(s) ami numérique [1], soit directement au guichet de l'hôtel de ville.
· L'inscription comprend deux étapes : l'inscription à l'activité puis la réservation des séances. Une fois l'inscription créée, il vous faudra effectuer vos réservations soit sur l'espace Mon(s) ami numérique, soit directement au guichet de l'Hôtel de Ville.

La réservation et l'annulation

· La réservation se fait en fonction du besoin pour une longue période, pour un ou plusieurs jours.
· Elle doit être faite au moins 48h avant le jour de venue de votre enfant en accueil périscolaire.
· Les annulations et modifications ne sont plus possibles au delà de 48h.

La facturation

· Le montant à payer est calculé en fonction de votre quotient familial et la facture sera émise au début du mois suivant, dans le cadre de la facture unique.
· En cas de présence non réservée aux accueils périscolaires et mercredis une pénalité forfaitaire de 10 euros est prévue.

Etude surveillée

· L'inscription se fait soit via l'espace Mon(s) ami numérique [1], soit directement au guichet de l'Hôtel de Ville, en deux étapes : l'inscription à l'activité puis la réservation à la séance. Une fois l'inscription créée, il vous faudra effectuer vos réservations soit sur l'espace Mon(s) ami numérique, soit directement au guichet de l'Hôtel de Ville.
· La réservation de l'étude surveillée se fait au mois. Nous vous conseillons d'anticiper la réservation sur toute l'année.
· C'est cette réservation qui déclenchera la facturation forfaitaire que l'enfant ait été présent ou non.

Classe de découverte

· L'inscription se fait soit via l'espace Mon(s) ami numérique [1], soit directement au guichet de l'Hôtel de Ville en deux étapes : l'inscription à l'activité puis la réservation à la classe.
· Les repas consommés en classe de découverte seront facturés le mois suivant dans le cadre de la facture unique.

- Mon(s) ami numérique Accès [1]
- Les tutoriels vidéos Accès [5]

Afficher la date de publication:

S'inscrire Leave this field blank

URL de la source (modifié le 26/10/2021 - 10:05):
https://www.monsenbaroeul.fr/actualites-0/mons-ami-numerique-reservation-facturation

Liens
[1] https://www.espace-citoyens.net/monsenbaroeul/espace-citoyens/
[2] https://youtu.be/ams_tSxAxN0
[3] https://youtu.be/69ZH4EN_Ehw
[4] https://youtu.be/9vOwTqYXEbU
[5] https://youtube.com/playlist?list=PLAvq3_gu8FlsdcticEXtK41AJCafLqM41